



Le 15 mars 2013, les membres de l'Association G3L se sont réunis en Assemblée générale à la Maison Des Jeunes et de la Culture (MJC) Chateauvert, 3 pl Buissonnets 26000 VALENCE, afin de délibérer de l'ordre du jour suivant :

1. Approbation du rapport moral,
2. Examen et approbation des comptes de l'exercice 2012,
3. Renouvellement des mandats des membres du conseil d'administration actuels, membres sortants du Conseil d'administration, rééligibles.

L'assemblée est animée par Armel Maran et Jean-Pierre Morfin, membres du conseil d'administration. Le secrétariat de séance est assuré par Lionel James, membre du conseil d'administration. Le nombre de membres présents est de 13 personnes, l'Assemblée étant régulièrement constituée, Armel Maran ouvre la séance à 20h05.

1. Approbation du rapport moral

Armel Maran prend la parole afin de résumer les différents événements auxquels a participé l'association au cours de l'année 2012 et début 2013 :

- 08/09/2012 : Forum des associations
- 12/10/2012 : Install Party Médiathèque
- 01/02/2013 : Cours – Protéger ses données dans les nuages

Ainsi que les événements à venir :

- 07/09/2013 : Forum des associations
- du 09 au 11/11/2013 : Alchimie

Il est à noter une participation moins importante de l'association aux divers événements par rapport à l'année passée.

Le thème principal abordé concerne l'orientation à donner à l'association pour l'année à venir :

- On constate une certaine évolution des attentes des personnes venant voir l'association, souvent avec un problème précis concernant leurs logiciels.
- Le forum n'étant pas modéré ni administré, il est décidé de sa fermeture,
- Il est à noter l'importance de la liste de diffusion, principale vecteur de communication d'information interne de l'association.

De nombreuses propositions et thèmes ont été abordés pour cette année 2013 :

- La pertinence d'Ubuntu en tant que distribution « standard » proposée lors des Install Party,
- L'intérêt d'aborder et faire découvrir Android, FirefoxOS aux utilisateurs et de créer les activités associées,
- Prendre contacts avec les associations les mappers Ardéchois OSM (OpenStreetMap), l'association LOAD.org en vue de la mise en place d'échanges,
- S'impliquer sur des sujets généraux comme « OpenData », l'UEFI,

- Les réseaux sociaux non libres (Facebook, twitter,...) et la sensibilisation à leur utilisation,
- Continuer d'être présent sur le terrain via des événements comme les Install Party, les diverses interventions sur les licences logicielles, etc...
- Maintient et mise à jour du CD G3L.

Conformément aux statuts, le vote est à main levée :

L'assemblée générale décide à l'unanimité d'approuver le rapport moral de l'exercice 2012.

2. Examen et approbation des comptes de l'exercice 2012.

La présentation des comptes est faite par Gilles Gervi, trésorier de l'association.

Le nombre d'adhérents membres de l'association est de 17 personnes, il compte 15 personnes à jour de leur cotisation et 2 membres auxquels il sera rappelé de se mettre à jour de leur cotisation.

Les comptes de trésorerie de l'année 2012 se soldent en terme positif pour l'association.

- Compte courant : 748€24
- Compte sur livret : 3583€67

Concernant les recettes :

- Benson Dickison : 400€
- Trésorerie Valence Médiathèque : 350€

Concernant les dépenses :

- MAIF Assurance : 104€/an
- Frais bancaires Crédit Mutuel : 36€/an
- Hébergement internet: 80€/an
- Adhésions MJC : 15€
- Adhésion APRIL : 50€.

Conformément aux statuts, le vote est à main levée :

L'assemblée générale décide à l'unanimité d'approuver les comptes de l'exercice 2012.

3. Renouvellement des mandats des membres du conseil d'administration actuels, membres sortants du Conseil d'administration, rééligibles.

Armel Maran reprend la parole afin de récapituler l'effectif actuel du conseil d'administration au 15 mars 2013. Ainsi, la liste du conseil d'administration se compose des membres suivants :

ABATZIAN Valérie
 COUPAT Jean-François
 GERVI Gilles
 JAMES Lionel
 JULIA Nicolas
 MARAN Armel
 MORFIN Jean-Pierre
 PELOT Jacques
 REVOL François
 RONDOT Bernard
 SIMIAN Michel
 VANDEBUNDERIE Hervé

Le conseil d'administration signale que des personnes ne sont pas à jour de leurs cotisations et qu'elles doivent être régularisées dans les plus bref délais sous peine d'exclusion, il est cependant décidé de renouveler les mandats de tous les membres du conseils d'administration actuel sous réserve de leur régularisation.

Aucun pouvoir n'ayant été donnée pour le vote des absents, le quorum étant atteint, Jean-Pierre Morfin demande, conformément aux statuts, le vote à main levée :

L'assemblée générale décide à l'unanimité de réélire le conseil d'administration.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et plus personne ne prenant la parole, Armel Maran clos l'assemblée générale vers 22h00.